



COMMUNE DE ST CRÉPIN

Liste des délibérations du conseil municipal

Du 20 avril 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11
Quorum : 6

Le vingt avril deux mil vingt-six à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Mr CADOT Matthieu, maire, en séance ordinaire,

Présents, M. Matthieu CADOT, M. Ronald VERNOUX, Mr Freddy VINET, M. Denis GORRON, Mme Charlène CROUAIL, Mme Céline ROUIL, M. Éric BOUCLY, Mme SANCHEZ Séverine, Mme GEOFFROY Estelle, Mme GUTEKUNST Sonia, M. MADEUX Xavier

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Mme SANCHEZ Séverine

Convocation envoyée le 14 avril 2026
Convocation affichée le 14 avril 2026

Séance ouverte à 18H30

Ordre du jour : **Installation du conseil municipal** :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 7 mars 2026.
Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 20 mars 2026.

D2026 – Désignation d'un représentant au collège électoral du Syndicat Départemental de la Voirie des collectivités du Département de la Charente-Maritime.

D2026 – Désignation d'un représentant au comité syndical du SDEER (Syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural de la Charente-Maritime).

D2026 – Désignation des représentants de SOLURIS

D2026 – Désignation de représentants à la Commission Géographique du SYMBO – APAGE de la Boutonne.

D2026 – Désignation de représentants à la Commission Géographique du SMCA

D2026 – Désignation du représentant à l'assemblée générale de l'AFL.

D2026 – Délibération de garantie 2026 AFL.

D2026 – Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs.

D2026 – Evènement du 23 mai 2026 organisé par la commune - SACEM

Questions diverses :

D2026- 25 Désignation d'un représentant au collège électoral du syndicat de la voirie des collectivités du Département de la Charente-Maritime

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

➤ **DECIDE de DESIGNER** Mr Denis GORRON en qualité de représentant au collège cantonal qui éliront les délégués au comité syndical du Syndicat Départemental de la Voirie des collectivités du Département de la Charente-Maritime

D2026- 26 Désignation d'un représentant au comité syndical du SDEER (Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement rural de la Charente-Maritime)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

➤ **DECIDE de DESIGNER** M. Freddy VINET en qualité de représentant au collège cantonal qui éliront les délégués au comité syndical du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural des collectivités du Département de la Charente-Maritime

D2026- 27 Désignation des représentants de SOLURIS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

➤ **DECIDE de DESIGNER** Mme Estelle GEOFFROY en qualité de délégué titulaire

➤ **DECIDE de DESIGNER** Mme Charlène CROUAIL et M. Matthieu CADOT en qualité de délégués suppléants

D2026- 28 Désignation des représentants à la Commission géographique du SYMBO – APAGE de la Boutonne

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

➤ **DECIDE de DESIGNER** M. Freddy VINET et M. Denis GORRON comme représentants de la Commune aux Commissions Géographiques du SYMBO

D2026- 29 Désignation du représentant à la Commission géographique du SMCA Syndicat Mixte Charente Aval

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

➤ **DECIDE de DESIGNER** M. Freddy VINET en qualité de référent communal qui aura la possibilité de participer aux travaux des commissions géographiques qui concernent la commune.

D2026- 30 Désignation du représentant de l'AFL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

➤ **DECIDE de désigner** M. Matthieu CADOT, en sa qualité de maire, en tant que représentant de la commune de Saint-Crépin et Mme Céline ROUIL, en sa qualité de première adjointe, en tant que représentant suppléant de la commune de Saint-Crépin, à l'Assemblée Générale de l'Agence France Locale, Société territoriale.

D2026- 31 Octroi de la garantie de l'AFL 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

➤ **DECIDE** que la Garantie de la commune de Saint-Crépin est octroyée dans les conditions suivantes aux titulaires de documents ou titres émis par l'Agence France Locale, (*les Bénéficiaires*) :

D2026- 32 Désignation des membres de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** de soumettre cette liste à la direction des services fiscaux.

D2026- 33 Adhésion SACEM 2026 et délégation d'organisation de manifestations aux associations

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adhérer au forfait SACEM d'un montant de 152.01 € TTC
- **DECIDE** que cette dépense sera inscrite au budget 2026
- **DECIDE** de déléguer l'organisation de la buvette et des repas des manifestations suivantes au foyer rural de Saint-Crépin, seule association à caractère festif et social de la commune
 - Exposition de voiture Vintage du 23/05/2026
 - Fête du village le 09/08/2026
 - Journée canine du 27/09/2026
 - La fête d'Halloween du 31/10/2026
 - Le marché de Noël du 06/12/2026
 - La visite du père Noël dans la commune le 20/12/2026
- **DECIDE** de dire que les associations doivent se conformer aux critères d'éligibilité
- **AUTORISE** Monsieur le maire à procéder aux démarches auprès de la SACEM
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier et à prendre toutes les dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la délibération.

Le prochain conseil municipal se tiendra le lundi 18 mai 2026 à 18h30.

La séance est levée à 19h35.

Signatures des délibérations du conseil municipal du 20 avril 2026	
Auteur de l'acte	Matthieu CADOT, maire
Date de publication sur le site internet de la commune	20/04/2026
Matthieu CADOT, maire	
Séverine SANCHEZ – secrétaire de séance	

